

L'arrêt de l'E-Fan : une hérésie historique

C'est véritablement un choc lorsque la direction de la stratégie d'Airbus group annonce aux équipes de recherche, le 10 mars 2017, l'arrêt du programme sur le projet de l'avion à propulsion électrique E-Fan. Ce sujet n'a même pas été mis à l'ordre du jour d'un comité d'entreprise.



Lors de la réussite de la traversée de la Manche le 10 juillet 2015 par ce prototype, le directeur technique du projet avait immédiatement déclaré : « *c'est un début, le début d'une très grande innovation* ». Cet exploit faisait écho à celui de 1909 lorsque Blériot, à bord de son Blériot XI, réalisait la première traversée de ce même Channel.

Alors qu'Airbus n'a aucune honte à poursuivre sans relâche ses actions de lobbying auprès des élus de la Nation et Européens pour exiger des budgets de soutien à l'aéronautique, il décide l'arrêt de ce programme innovant et futuriste dans un plan de restructuration dénommé Gemini. Il s'agit en fait d'un plan de réduction des coûts. Le groupe projette entre autre la suppression de 400 emplois de recherche et la fermeture du site historique Louis Blériot à Suresnes. Cette stratégie de rentabilité financière conduit également au refus du lancement d'un nouvel ATR et à repousser vers 2030 le lancement d'un prochain programme Airbus.

Aujourd'hui, le rêve se transforme en une formidable frustration et colère de tous ceux qui se sont investis dans ce magnifique défi technologique. Cette décision rappelle tristement celle que le constructeur automobile Renault avait prise en stoppant ses recherches sur le véhicule à propulsion électrique. On a vu ensuite les conséquences avec l'arrivée des véhicules japonais et le retard technologique de la firme française.

Quel gâchis !!! qui risque d'affaiblir et d'handicaper à long terme les capacités d'innovations de notre aéronautique française et européenne.

A travers ce communiqué, c'est toute la Fédération de la Métallurgie CGT qui s'associe aux colères du personnel face aux plans de restructuration qui programment globalement la suppression de plus de 1 700 emplois dans le groupe AIRBUS et portent un coup de poignard dans les activités de Recherche. Mais c'est toute la filière Aéronautique et Spatiale qui est concernée au travers une succession de plans (vente, rachat, externalisation/délocalisation, hausses de dividendes) qui tournent le dos à des ambitions de développement pour répondre aux enjeux environnementaux et énergétiques et aux besoins de créations d'emplois, d'innovations, de progrès social.

L'Etat français est encore présent directement dans le capital de grands groupes de l'aéronautique (Airbus, Safran, Thales) ou indirectement avec des participations au travers de fonds publics (BPI, Fonds régionaux...). Les fonds publics continuent également de soutenir cette filière (CIR, CICE, autres interventions régionales),

Nous portons l'exigence d'une enquête parlementaire permettant d'avoir un véritable état des lieux et conditionner toutes les aides à des conditions de progrès social, de développement de l'emploi et des territoires. Les représentants des salariés, avec des droits et des pouvoirs nouveaux d'interventions dans la gestion des entreprises seraient les meilleurs garants des intérêts collectifs. Dans une filière aéronautique et spatiale en pleines charges voire surcharges, l'arrêt de tous les plans de suppressions d'emplois doit être l'exigence première.

Montreuil, le 27 mars 2017